

LE TRAFIC D'ENFANTS: Le Défi international pour la protection des enfants

Le trafic des enfants est un acte grave qui s'opère en violation de leurs droits universels. Pas moins de cinq millions d'enfants par an font l'objet d'un trafic clandestin à travers les frontières. Leur destin étant ainsi négocié pour un chiffre d'affaires de \$ 7 millions de dollars approximativement. Le Protocole des Nations Unies visant à prévenir, supprimer, et punir le trafic d'êtres humains, spécialement les femmes et les enfants, définit le trafic d'enfants comme tout acte de recrutement, de transport, de transfert, d'accueil ou de réception d'un enfant pour des raisons d'exploitation, incluant, au minimum, "l'exploitation par la prostitution, ou toute autre forme d'exploitation sexuelle, travail forcé ou services, esclavage ou pratiques s'associant à l'esclavage, servitude et prélèvement d'organes humains"

Les politiques efficaces d'interventions en vue de prévenir et d'arrêter le trafic des enfants dépendent de notre prise de conscience sur l'envergure du phénomène et des facteurs multiples qui l'influencent. Par exemple, le manque de données sur le trafic d'enfants est l'une des principales contraintes qui empêchent des interventions effectives et une ligne de conduite publique. Cet article soulève brièvement certains facteurs qui favorisent le trafic des enfants. Il illustre un cas de prostitution infantile rapporté par un conseiller de l'ISPCAN, Sanphasit Koompraphant.

Description du cas

Sunee, la fille d'un paysan handicapé, sourd, ne disposant pas de terre, originaire d'une tribu des régions montagneuses de la Thaïlande, était la deuxième enfant d'une famille de quatre. Sunee et sa jeune sœur avaient été élevées par leur tante après la mort de leur mère. Une fois chez cette dernière, Sunee était régulièrement battue et fut vendue à 16 ans à un propriétaire de boîte de nuit. En échange, la tante devait recevoir une rente mensuelle, prélevée sur le salaire de sa nièce, mais bien entendu il n'en fut rien. Quand elle alla rendre visite à Sunee, elle découvrit que la boîte cachait en

fait un bordel. Elle rentra en contact avec la Fondation CPRC, une organisation non gouvernementale, afin de libérer sa nièce de ce bordel. Une descente de police sur les lieux révéla que le propriétaire de la boîte tenait en captivité huit enfants, y compris Sunee pour des services sexuels. La Fondation CPRC en collaboration avec la police sortit les enfants de ce calvaire et leur accorda un accompagnement judiciaire pour la suite de la procédure.

Sunee fut référée à la branche Secours et Assistance du CPRC, où elle fut traitée pour une infection vaginale, des verrues vénériennes, un cancer cervical et une dépression. Au CPRC Sunee bénéficia d'une thérapie de groupe et d'un travail de réhabilitation en vue de préparer sa réintégration sociale. Plus tard, elle retourna chez sa tante où elle retrouva son père qui y vivait déjà avec l'aide d'autres membres de la tribu. Etant mieux informée sur les opportunités d'emplois, Sunee trouva du travail comme couturière. Lors d'un suivi du CPRC, l'on apprit que Sunee avait épousé un homme de son village. Le couple s'était engagé dans la culture du riz et avait récemment donné naissance à un enfant.

Les Facteurs de risques

Comme démontré dans le cas de Sunee, les enfants les plus vulnérables au trafic viennent en général des couches les plus pauvres et les plus marginalisées de la société. Si certains de ces enfants viennent des régions rurales défavorisées, d'autres peuvent provenir soit des régions où existent des conflits ou des rues des villes. L'exclusion sociale basée sur l'ethnicité et/ou le genre peut être considérée comme l'un des facteurs majeurs contribuant au risque du trafic, particulièrement pour le million d'enfants qui, selon une estimation, sont chaque année forcés de rejoindre le réseau de la prostitution. Les Gouvernements jouent aussi un rôle en mettant en place des ressources et des services communautaires. Ceux qui vivent dans la pauvreté n'ont, semble-t-il, qu'un accès limité à ces opportunités, renforçant ainsi leur vulnérabilité.

Sans citoyenneté, par exemple, les individus sont privés de leurs droits élémentaires, incluant l'éducation, les services de santé, l'achat de propriétés, une participation à la politique et le droit de circuler librement.

Les Méthodes de recrutement

Les méthodes de recrutement des enfants varient selon la demande des services, le profil de l'enfant, et le type de trafiquants. Des réseaux ou des individus travaillant dans des milieux moins organisés font des approches plus informelles auprès des enfants, comme l'opérateur de la boîte de nuit qui contacta la tante de Sunee. Ici les recruteurs sont considérés comme des sources légitimes d'information et d'opportunité. Le recruteur peut en fait être un ami de la famille ou quelqu'un reconnu comme un chef de la communauté ou un homme d'affaires du village. Dans d'autres cas, des individus retournent au village avec des rapports embellis et flatteurs sur le style de vie dans les villes cosmopolites. Ces visites font suite à des travaux de recrutement où les trafiquants font d'alléchantes promesses d'opportunités et d'assistance en procurant à l'enfant les documents et papiers nécessaires ainsi que les moyens financiers en vue de l'émigration. Tandis que d'autres réseaux internationaux opérant sur une plus grande échelle utilisent des méthodes plus modernes qui peuvent également paraître légitimes, par exemple, ces organisations recrutent à travers l'internet, utilisent la radio et la télévision pour des offres d'emplois comme bonnes d'enfants, domestiques, hôtesses ou restaurateurs.

Cycle d'endettement et de Dépendance

Une fois entrés dans le trafic, des enfants comme Sunee se trouvent pris au piège d'engagements de dettes à honorer qu'ils paient par des services sexuels ou compensés par le travail forcé. Dans certains cas les recruteurs s'assurent la complicité des douaniers qui aux frontières, exigent des enfants des services contre une entrée illégale dans le pays. L'enfant accumule durant cette

période d'émigration de nombreuses dettes engendrant des menaces à sa sécurité, à sa santé et à sa sûreté. Dans des cas extrêmes, les enfants qui ne peuvent rembourser leurs dettes, sont utilisés pour commettre d'autres délits internationaux comme: le trafic de drogue; le passage d'armes ou le blanchiment d'argent. Ces victimes deviennent de plus en plus dépendantes des trafiquants, isolées, donc plus vulnérables.

Une main d'oeuvre illégale se retrouve presque toujours dans les secteurs où il est plus facile d'exploiter les travailleurs en les victimisant, en les maintenant dans des conditions inhumaines bafouant ainsi tous leurs droits. Le recrutement et les conditions de travail dans ces secteurs sont caractérisés par la coercition, l'absence de consentement, l'intimidation et l'incapacité de l'enfant, objet du trafic, de faire un choix, une fois le processus de trafic enclenché. Les recruteurs ayant recours à de nombreuses contraintes allant de fausses promesses aux actes de violence.

Vers La Création d'une Réaction Effective

Etant donné que l'offre du travail des enfants est liée aux demandes pour le commerce du sexe et du travail illégal entre les pays, la prévention et l'intervention demandent une multitude de stratégies par rapport aux spécificités géographiques. La Fondation CPR suggère que des efforts constants soient entrepris dans les domaines économiques, légaux, familiaux, sans négliger les facteurs humains. Pour protéger les enfants des conséquences néfastes de la pauvreté, le partenaire national de l'ISPCAN, ANPPCAN Nigeria, a fourni à l'ISPCAN un profil du trafic des enfants au Nigeria (www.ispcan.org/resources.htm). C'est une présentation des statistiques, d'une analyse profonde des causes du trafic des enfants dans ce pays.

Michelle Johnson, Les États-Unis

MESSAGE DE LA DIRECTION D'ISPCAN

Nos salutations à tous les Membres de l' ISPCAN,

Nous sommes heureux d'annoncer que l'ISPCAN a eu un semestre des plus positifs. Si en 2003 notre effectif avait subi une baisse par rapport à 2002, nous comptons déjà pour 2004, 900 membres, comprenant de nouveaux adhérents et ceux qui ont renouvelé leur enregistrement, la

moitié de notre objectif étant atteint. C'est très encourageant de voir que nous avons pu cette année recueillir suffisamment de fonds et favoriser l'adhésion de plus de 200 professionnels des pays en voie de développement. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, vous êtes priés de le faire le plus tôt possible. Ceux qui ne sont pas

enregistrés à la fin de février 2004 ne recevront plus Le Lien ou le Journal.

Nous avons, durant ces six derniers mois, été témoins d'opportunités et d'activités très intéressantes pour la cause de notre organisation et l'avancement de notre mission. Par exemple, en août, nous avons co-sponsorisé la Conférence Régionale Européenne, qui a regroupé plus de 600 délégués, dont près de 100 étaient des boursiers-Professionnels de l'Europe de l'Est. Nous ne pouvons nous empêcher de féliciter «Nobody's Children Foundation» (Varsovie, Pologne) - et en particulier Maria Keller- Hamela, Monika Sajkowska et Agnieszka Morawska - pour l'excellent travail accompli en faisant de cette rencontre un événement enrichissant à tous les points de vue des participants. Hormis le bon programme de la conférence, la rencontre a été pour l'ISPCAN, l'occasion d'organiser un nombre d'activités spéciales dont une session de formation d'un jour à l'intention des délégués d'Europe de l'Est, un atelier de travail pour les professionnels arabes et une rencontre avec des organisations locales, des partenaires potentiels de l'ISPCAN sur le plan national. Après la Conférence, Le Conseil Exécutif de l'ISPCAN a tenu son assemblée annuelle.

En octobre, La Présidente-Elue de l'ISPCAN, Barbara Bonner et Kimberly Svevo ont passé une semaine très productive travaillant avec l'ANPPCAN-Nigeria, un partenaire national de l'ISPCAN dirigé par le Professeur Peter Ebigbo, et Coordinateur de la Conférence Régionale Africaine, en les aidant dans la collecte des fonds, des programmes de développement et d'autres tâches dans le cadre de l'organisation de ce prochain événement, qui se tiendra à Enugu, au Nigeria, en Mars 2004.

La discussion sur le signalement obligatoire, deuxième dans la série de Discussions virtuelles proposées par l'ISPCAN, a été dirigée par le Professeur Gary Melton avec Jaap Doek, M. Sham Kasim et Joan Neikerk comme facilitateurs. Alors que, à l'origine elle était prévu pour une durée de trois jours, la discussion a été prolongée pour une semaine, face à l'intérêt croissant de l'auditoire. En outre, le premier papier du Dr. Melton à propos de ce sujet et un résumé de cet événement seront mis à la disposition de tous les membres au début de 2004.

Le mois dernier, la Présidente de l'ISPCAN, Docteur Marcellina Mian a visité et travaillé avec les membres de l'Atelier de travail

du Sud-Est qui s'est tenu à Nagpur, en Inde. Nous tenons à remercier les membres de l'ISPCAN: Drs. Sibnath Deb et Dipty Jain, pour la tenue de cet atelier de travail. Dr. Mian a aussi rencontré d'autres membres lors des Conférences Nationales aux Philippines; au Sri Lanka, et à la fin du mois, elle a pris la parole au premier Congrès Mondial sur Les Droits des Enfants, au Venezuela.

Le Conseiller de l'ISPCAN Tilman Furniss, la nouvelle Directrice des Congrès/ Conférences, Tatyana Bessanov, et Kimberly Svevo ont rencontré les représentants de GESPCAN à Berlin pour les travaux préparatoires de la Conférence Régionale Européenne de 2005. Ils ont également eu une rencontre avec les représentants de BASPCAN à Londres pour établir les plans du Congrès International de 2006 à York, au Royaume Uni.

Nous sommes heureux d'annoncer que Oak Foundation (ou la Foundation Oak) a approuvé notre demande de subsides pour la formation dans les pays en voie de développement pour la période 2004-06, nous allons donc étendre ce programme sur le plan international et apporter plus d'aide aux professionnels qui verront ainsi s'élargir leur champ d'action auprès de ceux de leurs collègues qui militent dans ces pays en faveur des droits des enfants. Nous voulons témoigner notre gratitude à Oak Foundation pour ce don.

De plus, nous tenons à remercier bien sincèrement nos autres partenaires ainsi que ceux qui nous apportent un concours financier qui permet à l'ISPCAN et à ses membres de mieux aider et protéger les enfants: des bureaux internationaux et régionaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS); La Interchurch Cooperation Development Foundation (Netherlands); Children at Risk (Netherlands); Centers for Disease Control (USA); Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP-USA) et Health Canada. De leurs supports dépend le travail que nous accomplissons. Merci.

Enfin nous allons très bientôt élire les membres du nouveau conseil de l'ISPCAN qui siégeront de Sept 2004- à Sept 2010. Nous vous prions de prendre un peu de votre temps et faire l'effort d'étudier la liste des candidats et de voter pour ceux, qui selon vous, sont aptes à mieux gérer l'avenir de l'ISPCAN.

La Présidente d'ISPCAN, Marcellina Mian, MD, Canada

La Directrice d'ISPCAN, Kimberly Svevo, CAE, Les États-Unis

PROFIL DE NOUVEAUX PARTENAIRES NATIONAUX

En 1999, l'ISPCAN lança un nouveau Programme, celui de Partenariat National, dans le but d'établir des relations avec les organisations qui à travers le monde, oeuvrent sur le plan national à protéger l'enfant de tout acte d'abus et de négligence. Ce faisant, l'ISPCAN prolongeait sa mission et celle de ses partenaires. A ce jour, 16 organisations se sont jointes à ce programme. Nous vous donnons ci-dessous un aperçu de l'un de ses partenaires:

African Network for the Prevention and Protection Against Child Abuse and Neglect (ANPPCAN) - Nigeria Chapter

Le Réseau Africain pour la Prévention et la Protection de L'Enfant contre l' Abus et la Négligence (ANPPCAN), est une organisation pan-africaine fondée en 1986 et compte actuellement 16 branches nationales.

Mission

L'organisation a pour objectifs: de réduire de façon significative les abus et la négligence des enfants en Afrique, et au Nigeria en particulier, préparer la route à l'émancipation économique et politique de l'Afrique; de conscientiser et de changer l'attitude des décideurs et du public sur les questions en rapport avec le bien-être de l'enfant ; d'éradiquer et prévenir l'abus et la négligence des enfants au Nigeria, et de protéger et promouvoir les droits de l'enfant.

Les activités majeures

L'ANPPCAN-Nigeria organise toute une série d'activités pour prévenir la violence et améliorer les droits et le bien-être des enfants au Nigeria. Cela va de l'organisation des conférences, à l'exemple de la Conférence Régionale Africaine de l' ISPCAN sur l'Abus et la Négligence de l'Enfant qui s'apesantira sur le Trafic des Enfants et les Abus Sexuels des Enfants en Afrique. Cet événement se tiendra à Enugu, au Nigeria du 23 au 27 Mars, 2004. L'ANPPCAN-Nigeria a mis en place toute une gamme de programmes de formation, avec une attention particulière sur le trafic des enfants. Il a également fait sortir de nombreuses publications d'information sur les abus et négligences des enfants. "The Nigerian Child Rights Monitor," ou comment veiller au respect des droits de l'enfant nigérian.

Membre

L'ANPPCAN-Nigeria se compose d'une Assemblée Générale de membres qui se réunit tous les deux ans pour élire un Conseil Exécutif National. Ce Conseil National Exécutif est le preneur de décisions de l'organisation. Il est constitué de Professionnels, venant des 36 états de la Fédération du Nigéria travaillant dans le domaine de La Prévention des d'Abus et Négligence envers les enfants.

Le 15ème Congrès International d'ISPCAN Sur l'Abus d'Enfant et la Négligence

19-22 Septembre, 2004

Brisbane, Queensland, Australie

Pour plus d'information:

C/- ICMS PO Box 3496

South Brisbane Qld, 4101 Australia

Tel: + 61.7.3844.1138 Fax: +61.7.3844.0909

E-mail: ISPCAN2004@icms.com.au

www.congress2004.com
